

Véhicule électrique : Icare lance sa nouvelle offre de garantie comprenant une couverture de la batterie jusqu'à 15 ans.

- Couverture de la batterie de traction jusqu'à 15 ans.
- Une offre incluant toutes pièces spécifiques électrique (moteur, électronique de puissance, module de charge, batterie et gestion de celle-ci).
- Une prise en charge du dépannage de la borne de recharge du domicile.
- Une assistance adaptée avec, entre autres, un véhicule de remplacement longue durée.

La prise de conscience environnementale, l'évolution de la réglementation, les nouveaux usages et les avancées technologiques font évoluer les besoins des constructeurs automobiles, distributeurs, acteurs du digital et des particuliers vers des véhicules électriques.

Spécialiste de la garantie panne mécanique et des contrats d'entretien en France depuis plus de 40 ans, Icare a développé une compréhension fine des enjeux du secteur. En réponse aux besoins des conducteurs et des distributeurs, la filiale de BNP Paribas Cardif annonce une évolution significative de son offre dédiée aux véhicules électriques, forte de ses 10 ans d'expérience dans ces garanties spécifiques.

Précurseur dans le domaine de la garantie panne mécanique des véhicules électriques, la couverture de la batterie des véhicules électriques, déjà en inclusion dans les produits dédiés, est prolongée désormais jusqu'à 15 ans. Cette évolution majeure de l'offre électrique permet de prolonger la durée de vie de la batterie en favorisant sa réparation au remplacement. Ainsi selon les conditions du contrat les réparations de la batterie sont couvertes à 100%. De même, la couverture pour les véhicules d'occasions de plus de 7 ans prévoit dans tous les cas la prise en charge de toute la chaîne de traction électrique incluant la batterie.

En plus de cette garantie complète, Icare intègre dans son offre une assistance spécifique aux conducteurs de véhicules électriques, couvrant la panne d'énergie et les problèmes de câble ou de borne de recharge. Un véhicule de remplacement électrique de longue durée est aussi prévu pour pallier les délais de réparation spécifiques à ces véhicules. Enfin, une prise en charge des frais de dépannage de la borne de recharge au domicile est intégrée à l'offre.

« En élargissant la couverture de notre offre électrique pour inclure la batterie des véhicules électriques jusqu'à 15 ans, nous répondons aux besoins de nos partenaires et renforçons notre engagement à leur fournir des solutions d'assurance de haute qualité pour tous types de véhicules. Avec cette nouvelle offre, nous accompagnons la transformation de l'industrie automobile vers une mobilité décarbonée, afin d'assurer et rassurer nos clients face aux évolutions du marché automobile. » déclare Cyril Petit, Directeur Général d'Icare.

A propos d'Icare

Référent sur le marché de la garantie pannes mécaniques et des contrats d'entretien depuis plus de 40 ans, ICARE accompagne ses partenaires (labels constructeurs, groupes de distribution et établissements financiers) dans la conception d'offres 100% personnalisées et adaptées à leurs besoins (couvertures, durées, kilométrages, interfaces). Depuis 2016, ICARE est devenu le centre d'expertise international pour les filiales de BNP Paribas Cardif dans le monde, sur les métiers de la garantie panne mécanique et contrat de maintenance. Les offres d'ICARE sont le reflet de son ambition : rendre ses solutions plus accessibles et adaptables à tous les véhicules pour accompagner aujourd'hui la mobilité de demain.